

LUNDI LE 7 JUILLET 2008

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 7 JUILLET 2008 à 19 h 00,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2008-202

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications afin d'ajouter les points suivants :

32.2 Prolongement engagement temporaire à la voirie

32.3 Achat de palette d'asphalte pour réparation

32.4 Achat panneaux : Interdiction de feu, interdiction de camping et interdiction de chien en liberté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Adoption du procès-verbal de la session du 2 juin 2008 :

2008-203

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Després et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 2 juin 2008 soit adopté avec une correction au point 29. afin d'indiquer que le conseiller ayant proposé la « Levée de la session » était le conseiller Cloutier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions

4.1 Municipalité Stornoway - – 150^e anniversaire

Des informations sont données sur l'avancement du dossier.

Le point est reporté ultérieurement au cours de la réunion.

4.2 Téléphonie IP – Formation

Le point est reporté ultérieurement au cours de la réunion.

4.3 Abat poussière – Travaux épandage par Weedon

Les travaux devraient être réalisés au cours de cette semaine.

4.4 Rechargement chemin North Hill

Les travaux sont terminés depuis le 27 juin 2008. Total : 2 270,69 tonnes

4.5 Réparations camion citerne

Les réparations devraient être terminées au cours de la semaine.

5. Rapport du maire

10 juin 2008 : Atelier MRC Cookshire - sujet: matières résiduelles

12 juin 2008 : École Notre-Dame du Sacré-Coeur à Weedon pour remise des certificats mérites

17 juin 2008 : Journée Chemin des Cantons - Théâtre Centennial de Lennoxville

18 juin 2008 : Présences dans la salle de la MRC - Conseil des maires à Cookshire

26 juin 2008 : Rencontre des maires avec le préfet Marc Reid à Newport
Plusieurs visites (12) sur la route 257 pour voir où en sont les travaux de réhabilitation

6. Rapport des comités

Le conseiller Guillemette explique le suivi des travaux de la route 257 lors de l'absence de M. Lessard, contremaître de chantier.

Le conseiller Marois donne les explications sur sa participation lors des travaux et de la plantation des arbres et dans le cadre du projet Volet II.

Le conseiller Cloutier mentionne sa participation au Service Ambulance de Weedon et Région et sa nomination à titre de vice-président.

6.1 Contremaître de voirie par intérim

Le contremaître par intérim est absent. Monsieur Honoré Béland, employé de voirie temporaire explique la préparation des chemins pour l'épandage de l'abat poussière prévu dans les prochains jours.

6.2 Rapport du responsable du service incendie

Le directeur du service incendie est absent.

2008-204

7. Nomination de pro-maire : juillet, août, septembre et octobre 2008

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que Monsieur André Poulin soit nommé pro-maire pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2008 en remplacement de M. Claude Després.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Congrès annuel FQM – Réservation de chambre auprès de la MRC

À la demande de la MRC afin de connaître le nombre de chambres à réserver lors du congrès annuel de la FQM, les membres du conseil conviennent de réserver 2 chambres tel que prévu par le budget annuel.

2008-205

9. Serrures et système de clefs pour l'édifice municipal

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la municipalité procède au changement de serrures pour les portes d'accès au bâtiment.

L'achat et l'installation de 2 barillets de marque Medeco pour barre panique existante avec montage sur nouveau système de clé et ce pour clés uniques seront acquises auprès de la compagnie Donlox au coût de 192 \$ sans les taxes et qu'une quantité de 25 clés seront faites au coût de 8,50 \$ chacune sans les taxes.

Les frais d'installation incluant le déplacement représentent une somme de 265 \$ sans les taxes.

Pour un montant total de 755,70 \$ incluant les taxes.

Il est également proposé le remplacement d'une barre panique complète avec clenche extérieure pour la porte arrière au coût de 148 \$ sans les taxes et les frais d'installation de 60 \$ sans les taxes pour un montant total de 234,82 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Postes Canada : adresse unique : Lingwick – J0B 2Z0

Attendu que le courrier de 2 propriétés de la municipalité du Canton de Lingwick est distribué par le bureau de poste de Bury;

Attendu la majorité du courrier est distribué par le bureau de poste de Weedon;

Attendu que les résidents recevant le courrier par le bureau de poste de Bury, ont l'obligation d'inscrire leur adresse en fonction du bureau de poste responsable de la livraison du courrier;

Attendu que l'inscription de ces adresses par bureau de poste implique plusieurs inconvénients aux contribuables de la municipalité du canton de Lingwick;

Attendu que ces contribuables sont situés géographiquement sur le territoire de la municipalité du Canton de Lingwick;

POUR CES MOTIFS

2008-206

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu qu'une demande soit transmise à Postes Canada afin que le courrier distribué par le bureau de poste de Bury aux contribuables de la municipalité du Canton de Lingwick soit traité par le bureau de poste de Weedon afin que ces propriétaires aient leurs adresses de Lingwick ainsi que le même code postal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-207

11. Vacances annuelles des employés

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que les périodes des vacances annuelles des employés municipaux soient fixées ainsi :

. Soit du 13 au 26 juillet 2008 inclusivement pour la directrice générale et secrétaire-trésorière

. Soit du 20 juillet au 2 août 2008 inclusivement pour le contremaître de voirie par intérim.

Monsieur Sylvio Bourque ayant droit à 3 semaines de vacances annuelles, sa troisième semaine pourra être prise à sa convenance après autorisation du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. Gestion des ponts et responsabilités

Le dossier est reporté à un atelier ultérieur, car une rencontre avec des représentants du Ministère des Transports doit avoir lieu au cours du mois d'août 2008.

13. Offre d'emploi : Inspecteur de voirie et chef d'équipe

Le dossier est reporté à l'atelier du 28 juillet 2008.

14. Projet – Éclairage : intersection Chemin North Hill et Route 108

Le dossier est reporté à l'atelier du 28 juillet 2008 afin de prendre des informations supplémentaires pour des réflecteurs.

15. Vente de ponceaux usagés

2008-208

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu qu'une vente par « criée » sera tenue le samedi 12 juillet 2008 de 13 h à 15 h dans la cour du garage municipal pour la vente des ponceaux usagés. Les ventes seront accordées au plus haut enchérisseur pour chaque ponceau et/ou lots de ponceaux.

Un maximum de 10 ponceaux sera attribué par acheteur au premier tour de vente. À l'expiration de la dite vente, si des ponceaux sont invendus, les acheteurs du premier tours pourront acquérir une quantité supplémentaire de ponceaux.

Cette vente est réservée uniquement aux contribuables du Canton de Lingwick et/ou aux employés municipaux qui devront être sur place ou avoir nommé un représentant par procuration.

Les conseillers Guillemette et Poulin sont nommés responsables de cette vente.

Une annonce sera diffusée par média poste ainsi que les conditions de vente. Les ponceaux sont vendus dans l'état actuel et la municipalité ne sera aucunement responsable de la manutention. La municipalité ne pourra être tenue responsable de l'état des ponceaux vendus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Droits sur les carrières et les sablières – 1^{er} janvier 2009

Attendu le dépôt du projet de loi 82, « *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* » par le gouvernement, qui prévoit notamment l'imposition de droits municipaux aux exploitants de carrières et de sablières à compter du 1^{er} janvier 2009;

Attendu que l'imposition du droit sera obligatoire et uniforme pour l'ensemble des municipalités du Québec et que le taux est fixé à 0,50 \$ par tonne métrique pour 2009 et sera indexé annuellement à l'inflation. Avec ce taux, les revenus potentiels sont estimés à environ 30 M\$ annuels pour les municipalités.

Attendu que la municipalité locale qui imposera le droit devra constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien des voies publiques municipales par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter les substances à l'égard desquelles un droit est payable. Les sommes prévues au fonds pourront donc être utilisées par la municipalité afin de réaliser des travaux visant à pallier aux inconvénients liés ;

Pour ces motifs,

2008-209

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick signifie à la MRC du Haut St-François son intention d'exercer cette compétence sur son territoire ainsi que pour les autres compétences : perception des droits, contrôle des déclarations, gestion du fonds et répartition des sommes.

Les substances assujetties sont les substances minérales de surface énumérées à l'article 1 de la *Loi sur les mines*, telles que le sable incluant le sable de silice, le gravier, le calcaire, la calcite, la dolomie, l'argile commune et les roches argileuses exploitées pour la fabrication de produits d'argile, tous les types de roches utilisées comme pierre de taille ou pierre concassée. Tous les sites seraient *a priori* assujettis. Lorsqu'un exploitant n'emprunte pas ou n'est pas susceptible d'emprunter les voies municipales, il devra en faire la preuve afin d'être exempté du droit.

Finalement, les exploitants de sites dédiés où la matière subit une transformation dans un immeuble répertorié sous la rubrique « Industries manufacturières » telles que les cimenteries et les briqueteries seront exemptés du droit à l'exception de l'industrie de la fabrication du béton préparé et de l'industrie de la fabrication du béton bitumineux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. **Route 257**

17.1 **Avis de motion – Règlement 269-2008 : Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils et annulation des règlements 190-99 et 201-2001**

2008-210

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Després qu'à une prochaine séance du conseil un règlement visant à abroger les règlements 190-99 et 201-2001 et l'adoption du règlement 269-2008, interdisant la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils.

Une copie du projet de règlement ayant été remis à chacun des membres du conseil, l'avis de motion est donné avec dispense de lecture. Une copie du projet de règlement sera envoyée au Ministère des Transports.

17.2 **Signalisation : Règlement trafic lourd et limite de vitesse**

2008-211

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'acheter les panneaux suivants :

. 4 panneaux de limitation de vitesse de 70 km/ h

auprès de la compagnie Signalisation de l'Estrie pour être installés sur la route 257 en direction sud vers la Ville de Scotstown.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. **Dossier : Route 257 (vers Scotstown) – Travaux réfection**

18.1 **Achat parcelles terrains**

18.1.1 **Achat parcelles terrains : Martin Bélanger, M. Claude Gaudreau, Denise Lizée, Patrice Marchand et Réjean Marchand et Pierre Marchand, Martin Roy et Pascale Belisle, Domtar, Jean-Pierre Dallaire**

Attendu que la municipalité a entrepris des travaux pour la réfection de la route 257 sud en direction de Scotstown;

Attendu que la municipalité doit acquérir des parcelles de terrain en bordure de ladite route d'une largeur maximum de 4 mètres pour rendre l'emprise réglementaire et sécuritaire pour la circulation routière et l'entretien normal;

Attendu qu'une entente est intervenue entre les propriétaires riverains;

Attendu que le prix d'achat desdites parcelles a été fixé à celui de l'évaluation municipale selon le rôle effectif au 1er janvier 2007, soit 1 441 \$ l'hectare pour les propriétés appartenant à la compagnie Domtar;

Attendu que le prix d'achat desdites parcelles a été fixé à celui de l'évaluation municipale selon le rôle effectif au 1er janvier 2007 pour du boisé moyen, soit 2 219 \$ l'hectare pour tous les propriétaires de ce secteur en excluant la compagnie Domtar;

Attendu que Monsieur Martin Bélanger est propriétaire des lots 29-B et 29-D du rang C, Canton de Lingwick et qu'il a consenti à céder environ 1 660,4 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 9 avril 2008;

Attendu que Monsieur Claude Gaudreau est propriétaire des lots 34-A et 34-B du rang C, Canton de Lingwick et qu'il a consenti à céder environ 390 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 18 avril 2008;

Attendu que Madame Denise Lizée est propriétaire du lot 37-P du rang C, Canton de Lingwick et qu'elle a consenti à céder environ 1 528 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 22 avril 2008;

Attendu que Messieurs Patrice Marchand et Réjean Marchand et Pierre Marchand sont propriétaires des lots 38, 39 et 40-P du rang C, Canton de Lingwick et qu'ils ont consenti à céder environ 4 800 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 28 avril 2008;

Attendu que Monsieur Martin Roy et Madame Pascale Bélisle sont propriétaires du lot 33-P du rang C, Canton de Lingwick et qu'ils ont consenti à céder environ 366,4 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 1^{er} juin 2008;

Attendu que M. Raymond Vanier, représentant de la compagnie Domtar a donné son autorisation de procédé;

Attendu que Monsieur Jean-Pierre Dallaire est propriétaire des lots 37-P du rang C, Canton de Lingwick et qu'il a consenti à céder environ 91,44 m.c. de terrain aux termes de l'entente qui sera conclue dans les prochains jours;

POUR CES MOTIFS

2008-211

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu,

Que la municipalité fasse l'acquisition de Monsieur Martin Bélanger, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur des lots 29-B et 29-D du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 1 660,4 m.c. pour une somme de 368,44 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Monsieur Claude Gaudreau, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur des lots 34-A et 34-B du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 1 560 m.c. pour une somme de 346,16 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Madame Denise Lizée, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur du lot 37-P du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 1 528 m.c. pour une somme de 339,06 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Messieurs Patrice Marchand, Réjean Marchand et Pierre Marchand, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur des lots 38, 39 et 40-P du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 4 800 m.c. pour une somme de 1 065,12 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Monsieur Martin Roy et Madame Pascale Bélisle, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur du lot 33-P du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 366,4 m.c. pour une somme de 81,30 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Domtar, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur du lot 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 A, 26 B, 27 A, 27 B, 31, 32, du rang C, Canton de Lingwick, pour une somme de 2 662,07 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

Que la municipalité fasse l'acquisition de Monsieur Jean-Pierre Dallaire, d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur du lot 37-P du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 91,44 m.c. pour une somme de 20,29 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

IL EST RÉSOLU de requérir les services de Me Claire Bouffard, Notaire, pour la rédaction dudit acte de vente et pour l'obtention d'une mainlevée par le créancier hypothécaire si nécessaire.

Un même contrat peut regrouper plusieurs propriétaires.

IL EST RÉSOLU que la mairesse et la directrice générale soient par les présentes autorisées à signer ledit acte d'acquisition de même que tous les documents ou écrits nécessaires pour donner plein effet aux présentes résolutions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.1 Entériner achat de ponceaux supplémentaires

Considérant l'adoption de la résolution 2008-186 le 2 juin 2008 pour l'achat de ponceaux;

Considérant que lors de la vérification des ponceaux existants sur la route 257, plusieurs étaient défectueux nécessitant le remplacement et l'achat de ponceaux supplémentaires;

2008-212

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'entériner les achats de ponceaux nécessaires lors des travaux de réhabilitation de la route 257. Ces achats faits auprès de la compagnie Le Centre du Ponceau Courval inc. se décrivent ainsi :

- . 12 ponceaux de 24 pouces de diamètre – classe 320 ;
- . 16 manchons de 24 pouces de diamètre – classe 320 ;
- . 2 ponceaux de 18 pouces de diamètre – classe 320 ;
- . 1 manchon de 24 pouces de diamètre – classe 320 ;
- . 1 ponceau de 10 pouces de diamètre – classe 320 ;

Pour un montant total de 7 517,47 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 Salaire : 1^{er} signaleur

2008-213

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'augmenter le salaire du 1^{er} signaleur affecté aux travaux de la route 257, soit Geneviève Polard-Boisvert pour les heures de travaux pendant la période d'absence du contremaître de chantier, soit du 13 juin au 20 juin inclusivement.

Pendant cette période, le travail exigeait plus de surveillance.

L'augmentation est fixée à 3,50 \$ de l'heure brute, le salaire versé pendant cette période était de 8,50\$/h brute. L'augmentation de 3,50\$ brute sera payé pour les 46 ½ heures travaillées lors de cette période..

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LE CONSEILLER CLOUTIER SE RETIRE DE LA DISCUSSION ET DE LA PRISE DE DÉCISION POUR LA RÉOLUTION 18.4

18.3 Engagement bélier mécanique : nivellement pour terre des fossés sur le terrain de M. Hervé Cloutier

Attendu les travaux effectués dernièrement dans le cadre des travaux de réhabilitation sur la route 257;

Attendu que lors des travaux de creusage de fossés, les voyages de camion de la terre de remplissage ont été transportés et déposés à divers endroits sur des terrains privés et dont plus de 300 voyages sur la propriété de Monsieur Hervé Cloutier dans un but de proximité et afin de réduire les frais de transport;

Attendu que les pluies ont réduit la possibilité de déposer les voyages de terres dans des conditions idéales et que le terrain doit être nivelé et modifier afin de conserver une pente de terrain pour que les eaux naturelles puissent s'écouler sans endommager la route;

Pour ces motifs

2008-214

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick retienne les services de Gagnon et Frères de Stratford pour la location d'un bélier mécanique au coût de 80 \$ de l'heure plus les taxes applicables pour un maximum de 4 heures et aucun frais de transport ne sera facturé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. Période de questions

Un contribuable intervient auprès des membres du conseil afin de souligner l'état de la chaussée et des nombreux trous sur la route 257 en direction de Weedon. Mme Gagné, mairesse, explique les démarches entreprises auprès du Ministère des Transports qui doit intervenir sur cette portion de route pour des réparations du pavage.

Des informations sont demandées concernant la vente des ponceaux aux employés municipaux si ceux-ci ne peuvent être présents lors de la vente.

20. Pause santé de 20 h 48 à 21 h.

21. Travaux de voirie

21.1 Stationnement cour de l'église : demande d'estimé pour réparation d'asphalte

Une demande d'estimé pour les travaux concernant une base de béton d'une épaisseur approximative de 10 pouces le tout avec armature de 5/8, sera demandé à la compagnie Les Bétons Barolet de Weedon. Les conseillers Guillemette et Després sont responsable de cette demande.

21.2 Entériner achat de ponceaux supplémentaires - Routes municipales

2008-215

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'entériner les achats de ponceaux nécessaires pour les travaux cités dans le rapport de voirie et qui manquaient dans de la résolution 2008-191. Ces achats faits auprès de la compagnie Le Centre du Ponceau Courval inc. se décrivent ainsi :

- . 1 ponceau de 30 pouces de diamètre – classe 320 ;
- . 1 manchon de 30 pouces de diamètre – classe 320 ;

Pour un montant total de 751,75 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

22. Réforme cadastrale

22.1 Procédures pour reconnaître les chemins : Dell, Den, Poulin et surlargeur de l'emprise du chemin North Hill

Les informations ont été déposées lors de l'atelier du 30 juin.

Le dossier est reporté, il est nécessaires de prendre d'autres informations.

22.2 Fermeture ancienne emprise de la route : Route 257 (Domaine Sévigny)

Les informations ont été déposées lors de l'atelier du 30 juin.

Le dossier est reporté, il est nécessaires de prendre d'autres informations.

22.3 Fermeture ancienne emprise du chemin Fontainebleau

Les informations ont été déposées lors de l'atelier du 30 juin.

Le dossier est reporté, il est nécessaires de prendre d'autres informations.

22.4 Contrats notariés pour régularisation des ententes de gré à gré

Les informations ont été déposées lors de l'atelier du 30 juin.

Le dossier est reporté, il est nécessaires de prendre d'autres informations.

23. Test annuel – camion autopompe

Attendu qu'il est obligatoire qu'un test annuel soit fait sur le camion autopompe tel que stipulé dans le « Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention

À l'intention des services de sécurité incendie » ;

2008-216

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'entériner les frais exigés pour le test annuel au montant de 515,16 \$ incluant les taxes, test ayant été réalisé lorsque le camion autopompe s'est rendu à Drummondville chez Thibault & Associés pour un rappel sur les équipements incendie.

Le montant de cette dépense sera affecté au montant annuel de la délégation de pouvoir du directeur des incendies.

Une lettre sera acheminée au directeur des incendies afin de l'informer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24. Adoption des comptes pour la suite du mois de juin 2008 et comptes courants

10760	Fournier Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 31/05/2008	200,00 \$
10761	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître / ajustement semaine 17/05/2008	62,67 \$
10762	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître / ajustement semaine 24/05/2008	346,71 \$
10763	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître / semaine	

		finissant 31/05/2008	1 306,25 \$
10764	Com. St-Jean Baptiste	Remboursement : résolution 2008-196	690,00 \$
10765	DBO Expert inc.	Enviro Septic : résolution 2008-108	56,44 \$
10766	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : lampes de rues	180,81 \$
10767	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell Mobilité : serv. incendie : Téléavertisseurs	81,32 \$
10768	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau municipal: 196,89 \$ Bell : Garage : 90,08 \$	286,97 \$
10769	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître /semaine finissant 7/06/08	1 343,75 \$
10770	Fournier, Guy	Inspecteur bât.: sem. finis. 7/06/2008	200,00 \$
10771	Polard-Boisvert, Geneviève	Travaux route 257 : semaine finissant 7/06/2008	352,18 \$
10772	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 7-6-2008	329,23 \$
10773	Laberge, Yvon	Travaux route 257 : semaine finissant 7/06/2008	287,95 \$
10774	Lessard, Renald	Rte 257 : Contrem. : déplacement semaine finis. 7/06/2008 : 240,80 \$ et semaine finis. 14/06/2007 : 258,80 \$	499,60 \$
10775	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Centre c. : 255,26 \$ Parc-en-ciel : 107,62 \$	362,88 \$
10776	Béland, Honoré	Voirie : emp. Temp.: semaine finissant 14/06/08	484,60 \$
10777	Polard-Boisvert, Geneviève	Travaux route 257 : semaine finissant 14/06/2008	349,26 \$
10778	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 14-6-2008	329,23 \$
10779	Laberge, Yvon	Travaux route 257 : semaine finissant 14/06/2008	282,99 \$
10780	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître /semaine finissant 14/06/08	1 057,50 \$
10781	Fournier, Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 14/06/2008	200,00 \$
10782	Béland, Honoré	Voirie : emp. Temp.: semaine finissant 21/06/2008	483,62 \$
10783	Polard-Boisvert, Geneviève	Travaux route 257 : semaine finissant 21/06/2008	337,57 \$
10784	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 21-6-2008	329,23 \$
10785	Laberge, Yvon	Travaux route 257 : semaine finissant 21/06/2008	184,49 \$
10786	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Pont couvert	28,29 \$
10787	Fournier, Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 21/06/2008	200,00 \$
10788	Béland, Honoré	Voirie : emp. Temp.: semaine finissant 28/06/2008	501,05 \$
10789	Polard-Boisvert, Geneviève	Travaux route 257 : semaine finissant 28/06/2008	362,39 \$
10790	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 28-6-2008	329,23 \$
10791	Laberge, Yvon	Travaux route 257 : semaine finissant 28/06/2008	320,06 \$
10792	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître /semaine finissant 28/06/08	1 118,75 \$
10793	Fournier, Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 28/06/2008	200,00 \$
10794	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Site web	11,23 \$
10795	Caisse Populaire de		

10796	Hauts-Boisés Bourque Michel	Hydro Québec : Garage municipal Serv. Inc. : pratique	244,32 \$ 29,19 \$
10797	Bouffard Stéphane	Serv. Inc. : pratique et vérification	46,00 \$
10798	Bourque Sylvio	Serv. Incendie : pratique	30,65 \$
10799	Gaillard Benoît	Serv. Incendie : pratique	27,68 \$
10800	Lapointe Josée	Serv. Incendie : pratique et vérification et formation	78,31 \$
10801	Morin Claude	Serv. Incendie : pratique	27,87 \$
10802	Rousseau Alain	Serv. Incendie : pratique	27,68 \$
10803	Rousseau Mathieu	Serv. Incendie : pratique	27,75 \$
10804	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remises employeur : juin 2008	4 244,30 \$
Remboursement de prêt à terme			
16/06/2008		Remboursement automatique Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
Dépôt direct - Employés permanents			
Salaire : juin 2008		Dépôt direct	8 721,76 \$
Liste des chèques émis 7 juillet 2008			
10805	Marché Bernadin	Bureau : crème, bisc., timbres: 93,48 \$ Ent. Pelouse : huile, essence, courroie : 268,50 \$	361,98 \$
10806	J. N. Denis	Retrocaveuse : fitting, hose hydraulique : 163,56 \$ Niveleuse : hose hydraulique, fitting : 41,25 \$ Camion 92 : changer valve : 133,86 \$	338,67 \$
10807	M.R.C. Haut-St- Francois	Site enfouissement mai et redevances	1 290,11 \$
10808	Le Centre Camion (Amiante) inc.	Camion citerne : valve, ground valve	91,10 \$
10809	Quincaillerie N.S. Girard	Route 257 : peinture marquage et clés	24,81 \$
10810	Dubé Équipement de bureau inc.	Papeterie : caisse papier, cartouches imprimantes	59,75 \$
10811	Communication Plus	Voirie : location radios et licence	237,03 \$
10812	Bourque Sylvio	Voirie : déplacements	86,00 \$
10813	La Tribune	Annonce : Offre d'emploi : inspecteur voirie	639,32 \$
10814	Lettrage Lyne Bernier	Lettrage camions voirie	149,00 \$
10815	Les Éditions Juridiques FD	Mise à jour : Tech. Prat. Des officiers Municipaux	86,10 \$
10816	Les Bétons L. Barolet	Route 257 : loc. pelle méc. : 1015,88 \$ Route 257 : loc. marteau hyd. : 722,40 \$	1 738,28 \$
10817	Bilco	Voirie : buanderie	45,74 \$
10818	Rousseau, Denis	Volet II : pelle méc., remorque, transp. et copeaux de bois	1 458,90 \$
10819	Garage Remorquage Claude Morin	Niveleuse : fitting, union, huile à frein	28,62 \$
10820	Bourque, Michel	Remboursement carburant : camion autopompe lors du déplacement à Drummondville	40,10 \$
10821	Les excavations Prévost enr.	Route 257 : location camions	1 625,40 \$
10822	Services Sanitaires Denis Fortier	Juin : collecte de récupération	865,27 \$
10823	Gagné, Céline	Déplacements	212,80 \$
10824	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	6,00 \$
10825	Pièces d'autos Angus	Voirie : peinture et réducteur	269,62 \$
10826	Trans. Et Exc.		

	Stéphane Nadeau	Route 257 : débroussailleuse	5 774,96 \$
10827	Després Claude	Voirie : déplacements	53,42 \$
10828	Supérieur Bureautique 2003	Photocopieurs : contrat service et copies excédentaires	1 004,49 \$
10829	Garage Marc Routhier	Voirie : travaux nettoyage jet de sable	761,91 \$
10830	Béland Honoré	Voirie : déplacements	36,40 \$
10831	Équipements Veilleux inc.	Tracteur à pelouse : couteaux	58,00 \$
10832	Centre Ponceau Courval	Ponceaux : route 257 et chemins Municipaux	11 799,95 \$
10833	Guillemette, Marcel	Voirie : déplacements	166,80 \$
10834	Polard Monique	Séminaire Infotech : déplacement et repas	33,80 \$
10835	Cherbourg	Centre communautaire : produits nettoyage	130,39 \$
10836	Fournier, Guy	Ins. Bât : déplacements	114,00 \$
10837	Excavation Gagnon et Frères inc.	Route 257 : niveleuse et transport	2 013,69 \$
10838	Action Solutions Sans fils inc.	Service incendie : achat 2 radios portables et étuis, chargeurs et micros	1 555,42 \$
10839	Atelier R.N. SENC	Niveleuse : hose hydraulique et fitting hydraulique	23,19 \$
10840	Gaillard Benoît	Journalier : déplacements	101,20 \$
10841	L. Robert G Roy enr.	Préventionniste incendie	893,13 \$
10842	Excavation Bochemins Thibault	Route 257 : Pelle mécanique : 16 888,92 \$ Niveleuse : 6 284,31 \$, bélier : 4 469,86 \$ Camion seul : 2 563,67 \$, chargeur : 1 049,74 \$ Gravier et transport : 34 255,24 \$, Transport machinerie : 253,97 \$	65 765,71 \$
10843	Suite du chèque 10842 - Annulé		
10844	Centre de rénovation East Angus inc.	Teintures	72,22 \$
10845	Lessard, Renald	Rte 257 /contremaître/déplacements	234,80 \$
10846	Gestion AMF inc.	Rte 257 : location camion	4 551,13 \$
10847	Polard-Boisvert, Geneviève	Rte 257 : déplacements	165,60 \$
10848	T.C.D. Agri-Co	Voirie : boulons et écrous	250,86 \$
10849	Les Ent. Forestière M. Lapointe inc.	Rte 257 : location camion	3 249,58 \$
10850	Luc Fortin Transport	Rte 257 : location camion	1 348,42 \$
10851	Pépinières Gagnon	Volet II : arbres	993,30 \$
10852	Transport-Excavation Jocelyn Ménard	Rte 257 : location camion	795,66 \$
10853	Tourisme Cantons-de- L'Est	Journée conférence-atelier : Chemin des Cantons	15,00 \$
10854	Fortin Claude	Rte 257 : location camion	3 738,40 \$
10855	Raymond & Fils inc.	Rte 257 : location camion	2 437,22 \$
10856	Excavation Normand Bouchard inc.	Rte 257 : location camion	418,76 \$
10857	Transport Guillette et Frères inc.	Rte 257 : location camion	6 054,62 \$
10858	Cyr Richard	Rte 257 : location camion	418,76 \$
10859	Gagné Céline	Volet II : remboursement achat d'arbres	871,03 \$
10860	Bourque Sylvio	Formation opérateur autopompe	240,00 \$
10861	Bourque Sylvio	Form. : déplacement et repas	201,95 \$
10862	Lapointe Josée	Serv. Inc. déplacement pour examen	12,80 \$
10863	Excavation Bochemins		

	Thibault	Chemin North Hill : travaux Rechargement	25 092,18 \$
10864	Infotech	Mise à jour pour mise à jour du rôle évaluation	71,96 \$
10865	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell Mobilité : téléavertisseurs	81,32 \$
10866	M.R.C. du Granit	Permis de construction et cartons	174,00 \$
10867	Transport Desrosiers & Raymond	Rte 257 : location camion	4 145,79 \$
10868	Bouchard Multi-Services	Volet II : préparation terrain, plantation, terreau	4 960,17 \$
10869	Excavation Gagnon et Frères	Route 257 : gravier et transport	151 067,34 \$
		TOTAL:	340 747,52 \$

2008-217

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Després et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 340 747,52 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2008-07-07-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 340 747,52 \$.

25. Engagement des dépenses pour le mois de juillet 2008

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	20,00
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste	80,00
Voirie		
02-320-00-526	Baril d'huile	625,00
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100,00
02-600-00-690	Fournitures pour urbanisme (formulaires permis)	174,00
Loisirs et culture		
02-701-50-310	Frais de déplacement Parcs	75,00
02-701-50-513	Entretien tracteur à gazon	50,00
02-701-50-522	Autres matériaux pour compléter jeux	300,00
02-701-50-631	Entretien des pelouses essence et fourn.	200,00
ENGAGEMENT DE DÉPENSES JUILLET 2008 :		1 624,00 \$

2008-218

Il est proposé par le conseiller Cloutier appuyé par le conseiller Marois et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de juillet 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de juillet 2008

Certificat de crédit # 2008-07-07-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au total de 1 624 \$.

26. Règlements d'urbanisme

- 2008-219
AVIS DE
MOTION**
- 26.1 Avis de motion : PROJET DE RÈGLEMENT NO 263-2008 VISANT À REMPLACER LE PLAN D'URBANISME NO 144-88**
Le conseiller Poulin donne avis de motion avec demande de dispense de de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement plan d'urbanisme 263-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement plan d'urbanisme 203-2001.
- 2008-220
AVIS DE
MOTION**
- 26.2 Avis de motion : PROJET DE RÈGLEMENT NO 264-2008 VISANT À REMPLACER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 145-88**
Le conseiller Gilbert donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de zonage 264-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de zonage 195-00.
- 2008-221
AVIS DE
MOTION**
- 26.3 Avis de motion : PROJET DE RÈGLEMENT NO 265-2008 VISANT À REMPLACER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 146-88**
Le conseiller Poulin donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de lotissement 265-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de lotissement 146-88.
- 2008-222
AVIS DE
MOTION**
- 26.4 Avis de motion : PROJET DE RÈGLEMENT NO 266-2008 VISANT À REMPLACER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO 212-2002**
Le conseiller Gilbert donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de construction 266-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de construction 212-2002.
- 2008-223
AVIS DE
MOTION**
- 26.5 Avis de motion : PROJET DE RÈGLEMENT NO 267-2008 VISANT À REMPLACER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 149-88**
Le conseiller Marois donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de permis et certificats 267-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de permis et certificats 149-88.
- 27. Avis de motion – Règlement 268-2008 : RÈGLEMENT RELATIF AU CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR (POLLUTION LUMINEUSE)**
Le dossier est reporté à l'atelier du 28 août 2008.
- 28. Volet II – Acceptation du projet**
- 2008-224**
- 28.1 Travaux effectués par Stéphane Bouchard**
Attendu l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008;
- Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'accepter les travaux effectués par Bouchard Multi-Services dans le cadre du Volet II pour l'aménagement d'un arboretum, soit les travaux suivants :
- | | |
|--------------------------------|--------|
| . Faucher le sentier | 160 \$ |
| . Transport de tourbe et roche | 984 \$ |

. Transport d'équipement	150 \$
. Plantation : 250 arbres approx.	406 \$
. Plantation - 2 journaliers	230 \$
. Épandage des copeaux	280 \$
. Épandage pour le sentier	520 \$
. Nivelage par tracteur 2 ½ heures	120 \$
. Épandage avec tracteur 1 ¾ h.	84 \$
. Installation des tuteurs protecteurs	182 \$
. Terreau et concassé	1 278, 40 \$

Pour un montant total 4 960,17 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28.2 Travaux effectués par Denis Rousseau

Attendu l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008;

2008-225

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d'accepter les travaux effectués par Monsieur Denis Rousseau dans le cadre du Volet II pour l'aménagement d'un arboretum, soit les travaux de pelle mécanique d'une durée de 17 ½ heures, la location d'une remorque pour une durée de 2 jours et la fourniture de 4 voyages de copeaux de bois pour un montant total 1 458,90 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28.3 Achat de plastique et protecteur à chevreuils (Jacques Lessard)

Attendu l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008;

Madame Gagné informe les membres du conseil que nous avons reçu les plastiques et les protecteurs à chevreuil prévus dans le cadre du volet II, le paiement est reporté. Nous attendons la facture officielle avec le montant des taxes.

28.4 Achat des arbres

Attendu l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008;

2008-226

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'accepter l'achat de 165 arbres auprès de Pépinière Gagnon dans le cadre du Volet II pour l'aménagement d'un arboretum au montant de 1 864,33 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28.5 Achat de piquets de cèdre pour restreindre les entrées : 80 poteaux de 6 pieds : 450 \$ + taxes – Trèd'Si et concassé de poussière de chaux

Attendu l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008;

2008-227

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'accepter l'achat de 80 poteaux de 6 pieds de cèdre afin de restreindre les entrées du terrain aménagé pour l'arboretum et ce auprès de Trèd'Si au coûts de 507,94 \$ incluant les taxes.

De plus, il est accepté l'achat d'un voyage équivalent à 16 tonnes de concassé de poussière de chaux pour les sentiers de l'arboretum et ce auprès de Graymont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

29. Les Étincelles du Bonheur

2008-228

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'accorder un montant de 470 \$ au Club Les Étincelles de Bonheur afin de les aider dans la poursuite de leur projet d'acquisition d'un bâtiment pour leurs services. L'organisme travaille à l'intégration des personnes handicapées depuis trente ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30. Correspondance du maire

31. Correspondance de la secrétaire

32. Varia

32.1 Appui – pour le maintien du service postal public et universel

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur le poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégiques et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

2008-229

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et

QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité du Canton de Lingwick fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

32.2 Prolongement engagement temporaire

Attendu l'adoption de la résolution 2008-180, adopté le 2 juin 2008;

2008-230

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de prolonger l'engagement temporaire de Monsieur Honoré Béland à titre d'ouvrier de voirie jusqu'au 18 juillet 2008 inclusivement, aux même conditions établies par la résolution 2008-180.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

32.3 Achat de palette d'asphalte pour réparation

2008-231

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu l'achat d'une palette de poches d'asphalte à la Coopérative agricole de Weedon au coût approximatif de 490 \$ plus les taxes.

**LE CONSEILLER POULIN VOTE CONTRE
ADOPTÉ SUR MAJORITÉ**

2008-232

32.4 Achat panneaux : Interdiction feu et camping et chien tenu en laisse

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'acheter les panneaux suivants :

. 2 panneaux d'interdiction de feu – grandeur : 18 pouces x 18 pouces

. 3 panneaux d'interdiction de camping : 18 pouces x 18 pouces

. 3 panneaux de tenir les chiens en laisse : 18 pouces x 18 pouces

auprès de la compagnie Signalisation de L'Estrie au coût de 20 \$ chacun sans les taxes, pour un montant total de 180,60 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.1 Municipalité Stornoway - – 150^e anniversaire

Attendu l'adoption de la résolution 2008-089, lors du conseil du 7 avril 2008 concernant la participation de la municipalité du Canton de Lingwick à la parade qui sera tenue le 26 juillet 2008 dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la municipalité de Stornoway;

2008-233

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir de M. Knight George de Bishopton pour un attelage de 6 chevaux et carriole dans le but de représenter la municipalité du Canton de Lingwick et que les membres du conseil municipal puissent être transportés dans cette carriole ainsi que les employés s'il y a lieu.

Le coût est de 600 \$, représentant le somme de 100 \$ par cheval.

**LES CONSEILLERS DESPRÉS ET CLOUTIER VOTENT CONTRE.
ADOPTÉ SUR MAJORITÉ**

4.2 Téléphonie IP – Formation

Attendu que la municipalité du Canton de Lingwick a accepté l'installation de la téléphonie IP au bureau municipal et par le fait même l'acquisition de 2 appareils téléphoniques tel que stipulé par la résolution 2006-474 adoptée le 4 décembre 2006;

Attendu que ce service est instauré par la MRC du Haut-St-François par le regroupement des municipalités et certains organismes;

Attendu que ce service doit être installé et mis en fonction dans les prochaines semaines;

Attendu que la MRC du Haut St-François offrira une formation qui sera donnée par les gens de BELL, le 17 juillet prochain, aux coordonnateurs afin de permettre à seulement 10 personnes d'y participer et que la MRC n'envisage pas une deuxième formation en considérant les frais exigés;

Attendu que de plus, la date choisie pour cette formation ne peut convenir à plusieurs municipalités car le personnel des municipalités sera dans la période des vacances annuelles;

POUR CES MOTIFS

2008-234

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de demander à la MRC du Haut St-François ainsi qu'à la compagnie Bell qui est le fournisseur de ce service d'offrir une formation gratuite au cours du mois d'août afin que les utilisateurs de ce service puissent avoir toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement du service implanté.

La municipalité acceptera l'implantation de ce service seulement lorsqu'une formation gratuite aura été offerte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Information pour installation d'une ligne d'urgence

Des informations seront prises auprès de la compagnie Bell pour l'installation d'une ligne de téléphone servant aux appels d'urgences dans le Centre communautaire. Ce dossier sera reporté à l'atelier du 28 août 2008.

Demande d'estimé pour système de climatisation

Le conseiller Poulin demandera un estimé pour l'achat et l'installation d'un système de climatisation pour les locaux municipaux. Ce dossier sera reporté à l'atelier du 28 août 2008.

28. Période de questions

Un citoyen demande à la municipalité s'il était possible que des panneaux de signalisation soient installés dans le stationnement en avant de l'église afin d'indiquer aux gens d'utiliser ces lieux de façon hygiénique.

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2008-07-07-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

29. Levée de la session

2008-235

Il est proposé par le conseiller Gilbert, que la levée de la session soit prononcée. Il est 22 h 06.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière